RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 02877
Numéro SIREN : 341 194 447
Nom ou dénomination : SODECLIM

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2013 sous le numéro de dépôt 15627

DR/CZ — 9h/09/13 —
NY

X X B 7 8 7 7

SODECLIM
Société par actions simplifiée au capital de 46 000 euros
Siège social : 56, rue Louis Auroux, 94120 FONTENAY SOUS BOIS
341 194 447 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 24 SEPTEMBRE 2013

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL
LE 04 NOV. 2013
SOUS LE N° 15627

L'an deux mille treize,
Le vingt quatre septembre,
A 16 h30,

La société SATELEC, Société par actions simplifiée au capital de 4 500 000 euros, ayant son siège social 24, avenue du Général de Gaulle, 91170 VIRY CHATILLON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 971 201 546 RCS EVRY,

Représentée par son Président, Monsieur Daniel DUMINY,

Associée unique de la société SODECLIM,

En présence de Madame Michelle VENTO, Présidente non associée de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de Madame Michelle VENTO de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la décision de l'associée unique devant statuer dans l'année 2019 sur les comptes de l'exercice social écoulé :

Monsieur Daniel DUMINY
Née à DUGNY (93) le 30 août 1961
De nationalité française
Demeurant 19, rue Guilleminot 75014 PARIS

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, désigne :

- GBA AUDIT ET FINANCE, 10 rue du Docteur Finlay 75015 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°15627 en date du 04/11/2013

- Monsieur Jean-Pierre VERGNE, 5, rue des Feuillantines 75005 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléante

pour une période de six exercices, prenant fin à l'issue de la décision de l'associé unique devant statuer dans l'année 2019 sur les comptes de l'exercice social écoulé.

GBA AUDIT ET FINANCE, 10 rue du Docteur Finlay 75015 PARIS et Monsieur Jean-Pierre VERGNE ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société SATELEC
Monsieur Daniel DUMINY

